



## Foire aux questions - Appel à candidature Women'Act 2021

### Critères et processus de sélection pour intégrer le programme

#### Comment est né le programme Women'Act ?

L'idée de proposer un accompagnement spécifique pour les femmes entrepreneures sociales, qui soit orienté autour de la porteuse de projet et de sa posture entrepreneuriale, est née du constat que les femmes étaient encore minoritaires parmi les entrepreneurs sociaux. Pour comprendre les freins à l'entrepreneuriat social des femmes, nous avons conduit une étude en 2016, qui a permis de montrer que le manque de légitimité était un frein important à l'ambition des femmes. Nous avons voulu y répondre en accompagnant les femmes entrepreneures sociales à développer leurs ambitions et en créant le premier programme Women'Act en 2017.

2021 marque le lancement de la cinquième promotion d'actrices du changement !

#### Quels sont les critères de sélection pour participer au programme ?

Le programme est ouvert à toute femme résidant en France métropolitaine ayant un projet entrepreneurial à impact social ou environnemental en phase de création / consolidation et qui a besoin d'un coup de boost pour développer sa posture entrepreneuriale et faire décoller son projet.

Nous dé-partagerons les candidates en portant une attention particulière aux critères suivants :

- Le potentiel d'impact social/environnemental des projets entrepris ;
- Le niveau d'avancement des projets : première preuve de concept, activités lancées ou en cours de lancement (en moyenne autour de 1 à 2 ans d'activité) ;
- Le potentiel de la porteuse de projet, sa motivation et sa disponibilité pour s'impliquer dans son projet et pour consacrer du temps à l'accompagnement.

#### Qu'est-ce qu'un projet d'entrepreneuriat social ?

Il s'agit d'un projet visant la création d'une activité qui soit pérenne économiquement, mais dont la finalité est d'avoir un impact positif sur l'environnement, l'économie ou la société dans son ensemble. Nous n'accordons pas d'importance à la forme juridique de vos projets dans le processus de sélection (statuts en cours de création, entreprise, association, coopérative ...).

## **Quel est le processus de sélection ?**

Nous sélectionnons les participantes au programme dans un premier temps par le biais d'un [appel à candidatures en ligne](#) ouvert jusqu'au 8 février 2021, minuit. Une pré-sélection sera annoncée aux candidates le 12 février. Les candidates pré-sélectionnées seront conviées pour 20 minutes de présentation devant un jury qui se tiendra en ligne, entre le 22 février et le 24 février. Les résultats finaux seront communiqués le 24 février.

Ce processus de sélection nous permet d'évaluer votre intérêt pour rejoindre un tel programme ainsi que ce que celui-ci pourrait vous apporter. Le programme débutera le 8 mars 2021.

## **Combien de femmes sont sélectionnées à chaque promotion ?**

Chaque promotion accueille 25 femmes actrices du changement, issues de toute la France et portant des projets dans divers secteurs.

## **Est-il possible de présenter un projet de groupe ?**

Vous pouvez mener votre projet en collaboration avec d'autres personnes ou un.e associé.e. Cependant, nous accompagnons individuellement chaque entrepreneure, et n'acceptons que les candidatures individuelles. Vous ne pouvez donc pas candidater au programme au titre d'un groupe ou d'un binôme : si c'est votre cas et que vous ne pouvez pas vous départager, nous vous conseillons d'évaluer qui pourrait le plus bénéficier de l'accompagnement.

## **€ Coût du programme**

### **La participation au programme a-t-elle un coût ?**

Women'Act, c'est la réunion de femmes entrepreneures engagées, aux profils et horizons variés. Nous percevons cette diversité comme un véritable levier de développement au sein du parcours et une vraie richesse. Pour la promouvoir, notre objectif est de rendre le coût de l'accompagnement le plus cohérent et accessible possible afin que l'aspect financier ne soit un frein pour personne. Nous avons pour cela défini des paliers de participation en fonction de vos ressources :

- Revenus annuels individuels inférieurs à 20 000 € net - coût du programme : 220 €
- Revenus annuels individuels compris entre 20 000 et 35 000 € net - coût du programme : 350 €
- Revenus annuels individuels supérieurs à 35 000 € net - coût du programme : 500 €

Perçue comme un gage d'engagement de la part des participantes, cette contribution correspond à environ 5 % du coût réel de participation par personne et comprend les frais de formation et d'accompagnement pendant les 10 mois ainsi que les frais d'hébergement

en pension complète pendant les trois séminaires. Les frais de transport jusqu'au lieu des séminaires restent néanmoins à votre charge.

Le coût de l'accompagnement n'est pas éligible au titre de la formation professionnelle et ne pourra donc pas être pris en charge (par des mécanismes type CPF, Pôle Emploi ...).

### **Est-il possible de résilier son engagement au cours du programme et de bénéficier d'un remboursement des frais de participation ?**

En intégrant Women'Act, vous vous engagez à faire preuve d'implication au sein du programme et de la communauté Women'Act sur toute la durée du programme. Nous demandons un engagement sur 10 mois afin de créer une promotion soudée et d'assurer une continuité pour les participantes. Nous avons chaque année de nombreuses candidatures, et nous tenons à offrir une place dans le programme à une personne qui pourra en bénéficier pleinement.

Si vous souhaitez résilier votre engagement au cours du programme, nous ne pourrions pas assurer de remboursement des frais de participation. Ces frais couvrent à hauteur de 5% les coûts de l'accompagnement des participantes. Une fois engagé, nous n'obtenons pas de remboursement des frais investis pour l'accompagnement. Enfin, l'équipe Empow'Her s'engage à vous proposer un accompagnement en digital en cas d'impossibilité de maintenir les séminaires en présentiel.

## **✕ Investissement au sein du programme et contenu**

### **Quel est le contenu du programme ?**

Le programme d'accompagnement Women'Act vise à renforcer le "savoir-être entrepreneurial" des porteuses de projet, pour qu'elles puissent réaliser pleinement leur potentiel et accroître l'impact de leur projet.

Le programme propose une approche collective et individualisée :

- Un cycle de 3 séminaires Women'Act

Il s'agit de 10 jours d'accompagnement collectif répartis en 3 week-ends, lors d'un cycle de séminaires animés par une équipe pédagogique engagée, le tout dans un cadre convivial pour se ressourcer. Les séminaires Women'Act s'inscrivent dans un parcours progressif et s'articulent autour de 3 objectifs :

- Réaliser son potentiel entrepreneurial,
- Ménager ses ressources et accroître sa performance
- Fédérer autour de son projet

Les séminaires Women'Act vous permettent de rencontrer des entrepreneures inspirantes, de bénéficier de sessions de coaching individuel avec des coaches certifiés et de vivre des moments d'échanges privilégiés avec d'autres porteuses de projet engagées, avec lesquelles vous travaillerez lors de sessions de travail et d'intelligence collective.

- Une relation privilégiée avec une mentore, elle-même entrepreneure expérimentée

Le mentorat est une relation privilégiée et individualisée avec une entrepreneure expérimentée dans la création d'activité. A raison d'une rencontre mensuelle, durant toute la durée du programme, vous aurez le temps d'échanger avec votre mentore sur son expérience d'entrepreneuse et de bénéficier de conseils pour renforcer votre posture entrepreneuriale et développer votre projet.

- L'accès à un pôle d'expertise pour vous aider dans le développement de votre projet

Il s'agit de 10 heures d'accompagnement individualisé, réparties sur la durée du programme avec un.e expert.e de notre pôle, sur des sujets plus techniques liés au développement de votre projet. Vous pourrez bénéficier de conseils sur des besoins spécifiques en ressources humaines, marketing & communication, stratégie financière, business development, data, soft skills...

- L'accès à la communauté Empow'Her

Au-delà d'un programme d'accompagnement, Women'Act est une communauté solidaire qui favorise l'entraide et les échanges entre des femmes entrepreneures de toute la France. Rejoindre Women'Act, c'est rejoindre le réseau Empow'Her qui rassemble des milliers de femmes entrepreneures, et bénéficier de toutes nos offres : rencontres mensuelles inspirantes, webinars, ateliers, networking, diffusion des opportunités et d'appels à projet, mise en avant des projets accompagnés...

### **Combien de temps me prendra le programme ?**

L'accompagnement proposé dure 10 mois, de mars à décembre 2021. Dix jours de présence physique sont requis au total pour participer aux 3 séminaires d'une durée de 3,5 jours chacun.

Dans le cadre du mentorat, vous décidez avec votre mentore de la fréquence de vos rencontres. Nous vous demandons néanmoins une certaine régularité afin que l'accompagnement vous soit utile, à raison d'au minimum une rencontre par mois.

Dans le cadre du pôle d'expertise, vous pouvez bénéficier de 10 heures maximum d'accompagnement individualisé sur des problématiques ponctuelles rencontrées dans le cadre de votre projet. Ce dispositif est à la carte et vous pouvez solliciter l'équipe Empow'Her pour organiser et répartir ces sessions d'accompagnement en fonction de vos besoins, sur toute la durée du programme.

En tant que participante, vous serez aussi amenée à échanger régulièrement avec les autres membres de la promotion; à raison de 2 heures par mois lors de cycles de co-développement par exemple.

Le programme vous permet d'intégrer un réseau de femmes entrepreneures sociales au niveau national. Il est fort de sa communauté et repose sur l'entraide et l'échange, chacune de ses membres est invitée à faire vivre le collectif pendant mais aussi après le programme.

### **En quoi consistent les séminaires Women'Act ?**

Les séminaires ont pour objectif le renforcement de vos capacités, la prise de confiance en votre potentiel entrepreneurial et la mise en réseau avec d'autres femmes entrepreneures sociales. Il s'agit de 10 jours accompagnement divisés en trois séminaires, pendant lesquels vous aurez accès à des ateliers de renforcement de leadership animés par des coachs certifiés, des rencontres avec des entrepreneur.e.s sociaux.les au parcours inspirant et des sessions de travail et d'intelligence collective avec d'autres femmes entrepreneures sociales pour booster vos projets.

Le contenu des séminaires suit votre parcours de développement :

- Séminaire 1 : Réaliser son potentiel entrepreneurial (10 au 13 juin 2021)
- Séminaire 2 : Ménager ses ressources et accroître sa performance (7 au 10 octobre 2021)
- Séminaire 3 : Fédérer autour de son projet (18 au 21 novembre 2021).

### **Où seront organisés les séminaires Women'Act ?**

Nous attachons une importance particulière au choix des lieux et des gîtes, qui doivent permettre de se ressourcer dans un cadre convivial et agréable.

- Séminaire 1 : à venir
- Séminaire 2 : Grand Gîte, Sainte-Eulalie (Gironde)
- Séminaire 3 : La Lande du Moulin, Sulniac (Morbihan)

### **La participation aux séminaires Women'Act est-elle obligatoire ?**

Oui ! Les séminaires sont organisés de manière thématique et sont les temps forts du programme. Ils suivent un processus de développement, et il est donc essentiel que chaque participante assiste à l'intégralité des trois week-ends.

### **Qu'est-ce qui est prévu dans le cas où la situation sanitaire ne permettrait pas de maintenir les séminaires en présentiel ?**

Quelle que soit l'évolution de la situation sanitaire, nous maintiendrons les dates des séminaires et nous vous proposerons sur ces mêmes créneaux des ateliers et formations en ligne, assurés par nos coachs, pour lesquels votre participation sera aussi obligatoire. Nous

nous engageons à assurer une continuité entre les formats d'accompagnement en présentiel et ceux en digital, si la situation sanitaire le demande.

### **En quoi consiste le mentorat ?**

Le mentorat est une relation privilégiée et individualisée entre chaque femme actrice du changement et sa mentore. Le mentorat permet de partager ses expériences, ses connaissances et son vécu avec une femme plus expérimentée dans la création d'activité, de créer des synergies et de développer la vision de son projet en bénéficiant de temps d'échange mensuels.

### **Peut-on choisir sa mentore ?**

Nous nous chargeons de l'identification et de la mise en binômes des actrices du changement et des mentores. Nous nous baserons notamment sur les attentes que vous avez formulées dans le questionnaire de candidature : n'hésitez donc pas à être précises dans vos réponses !

### **Comment s'organisent les séances de mentorat ?**

Nous conseillons de prévoir au moins une rencontre par mois par binôme. Nous vous laissons libres d'organiser les temps d'échange mensuels en fonction de vos disponibilités respectives, et selon la feuille de route que vous aurez élaborée ensemble en début de programme. Si votre situation géographique ne vous permet pas de rencontrer votre mentore régulièrement, nous vous encourageons également à organiser des séances via Skype ou Zoom.

### **Est-ce que Women'Act permet d'être accompagné sur des sujets plus techniques liés à l'entrepreneuriat ?**

Oui ! En intégrant Women'Act, vous pouvez bénéficier de notre pôle d'expertise, un dispositif à la carte qui vous permet d'être accompagnée individuellement par un.e expert.e sur l'une ou plusieurs des thématiques suivantes : ressources humaines, marketing & communication, stratégie financière, business development, data, soft skills...

Néanmoins, Women'Act est un programme au format et à l'approche unique, qui mise sur la personne de l'entrepreneure pour garantir le succès et l'impact des projets entrepris. L'accompagnement proposé est orienté autour du « savoir-être entrepreneurial » plutôt que du savoir-faire et repose sur une méthodologie propre au programme, construite avec l'aide de coachs certifiés, pour répondre aux freins que rencontrent les femmes et qui sont propres au secteur. Si vous recherchez des formations au business plan ou marketing, alors Women'Act n'est peut-être pas l'accompagnement approprié, mais il peut être complémentaire avec d'autres programmes qui proposent un accompagnement technique (incubateurs, formations, aide au financement ...).

### **En quoi consiste le pôle d'expertise ?**

Le pôle d'expertise rassemble des professionnel.le.s qui mettent leurs compétences au service des entrepreneures du programme pour les aider à répondre à des problématiques ponctuelles. Lorsque vous identifiez un besoin ou une problématique, vous pouvez la formuler auprès de l'équipe Empow'Her, en remplissant un formulaire et en envoyant un mail. Empow'Her sollicite un.e expert.e pouvant répondre à votre besoin et se charge de la mise en relation. Vous pouvez bénéficier des conseils lors de ces sessions d'accompagnement individualisé sur l'une ou plusieurs des thématiques suivantes : ressources humaines, marketing & communication, stratégie financière, business development, data, soft skills...

### **Comment s'organisent les sessions avec des expert.e.s du pôle d'expertise ?**

Le pôle d'expertise est un dispositif à la carte. Lorsque vous rejoignez Women'Act, vous pouvez bénéficier de 10 heures maximum d'accompagnement individualisé avec l'un.e des expert.e.s du pool, à répartir comme vous le souhaitez sur toute la durée du programme. Une fois votre demande d'accompagnement individualisé effectuée auprès d'Empow'Her, nous nous chargeons de l'identification et la mise en relation avec un.e expert.e du pôle qui pourra répondre à votre demande. (par exemple : améliorer sa stratégie de communication) pour un maximum de 4h (pouvant être découpé en plusieurs échanges).

### **Y a-t-il un suivi au-delà des 10 mois d'accompagnement ?**

Oui ! Le programme vous permet d'accéder à une communauté de femmes entrepreneures sociales. Vous serez invitée à continuer à faire vivre cette communauté au-delà du parcours d'accompagnement, et si vous le souhaitez, à vous impliquer par la suite comme mentore d'une jeune entrepreneure sociale. Enfin, les équipes Empow'Her sont à votre disposition pour vous orienter à la fin du programme vers d'autres structures d'accompagnement, en fonction de vos besoins (programme de croissance, accélérateur ...). Nous effectuerons un suivi régulier de vos projets jusqu'à un an après la fin de l'accompagnement Women'Act !

### **A quoi me donne accès la participation à la communauté Women'Act ?**

Women'Act vous donne accès au premier réseau de femmes entrepreneures sociales en France :

- Une communauté soudée qui favorise l'entraide et vous offre des opportunités uniques de rencontre et d'échange au niveau national;
- Des rendez-vous mensuels avec une mentore, elle-même entrepreneure expérimentée
- Un accès à un pôle d'expert.e.s pour vous être accompagnée sur des problématiques liées à son projet
- Un accompagnement collectif lors de séminaires.

Rejoindre un des programmes d'accompagnement de Empow'Her, c'est aussi bénéficier de toutes nos offres à destination de nos communautés d'entrepreneures (invitation à des rencontres mensuelles inspirantes, webinars en ligne ou en présentiel, ateliers de formation

à l'entrepreneuriat social, rencontres networking entre femmes entrepreneures, mise en avant des projets accompagnés ...)